OCTOBRE 2026 // N°72

SACHÉ-LE !

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - 37190 SACHÉ
ÉDITEUR : Mairie de Saché 11 place Alexander Calder
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Stéphane Augu, maire

Aménagement du bourg
Une rentrée dans une nouvelle cour

Lire page 2



À LA UNE

VIE CULTURELLE ET SOCIALE
Hommage à Alexander Calder : Exposition exceptionnelle à Saché
Lire page 9

VIE COMMUNALE ET SOCIALE
Retour sur le feu d'artifice et perspectives environnementales
Lire page 6

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
Protégeons notre bio-diversité locale face aux espèces invasives
Lire page 4

ÉDITO

STÉPHANE AUGU, maire de Saché

Chères Sachéennes, Chers Sachéens,

L'été s'achève et laisse place aux couleurs chaleureuses de l'automne. Pour nos familles et notre commune, cette période de rentrée est toujours synonyme d'énergie renouvelée, de retrouvailles et de nouveaux projets qui prennent vie.
Nos enfants ont ainsi repris le chemin de l'école et ont eu la joie d'inaugurer leur nouvelle cour, pensée pour eux. Entre espaces de jeux dynamiques, zones de calme, présence de la végétation et revêtement clair apaisant, ce nouvel aménagement reflète notre volonté d'offrir à nos plus jeunes un cadre d'épanouissement serein, ludique et adapté aux enjeux climatiques.

La rentrée est aussi celle de l'engagement citoyen. Je me réjouis du redémarrage des commissions participatives ouvertes aux habitants, qui permettent à chacun de contribuer activement à la vie et à l'avenir de Saché. Dans ce même esprit de transmission et de démocratie locale, nous aurons le plaisir d'installer prochainement le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Voir notre jeunesse s'impliquer et porter des projets pour le village est une formidable source de fierté pour nous tous.
Cet automne sera également riche en événements culturels et solidaires. Dès la mi-novembre, un week-end d'exception sera dédié à Alexander Calder, célébrant une fois encore le lien unique qui unit notre village à la création artistique. Nous serons également au rendez-vous d'Octobre Rose, un temps fort de solidarité dont la mobilisation prend chaque année une ampleur grandissante à Saché. Enfin, pour clore en beauté le marché de Noël, le feu d'artifice reporté cet été illuminera notre jardin public le dimanche 13 décembre à 18h30.
Tous ces moments de fête, de partage et de convivialité ne pourraient exister sans l'incroyable dynamisme de nos associations. Je profite de ces lignes pour rappeler combien leur présence et l'engagement de leurs bénévoles constituent le cœur battant de notre village. N'hésitez pas à les rejoindre, à donner un peu de votre temps ou à participer à leurs activités : c'est grâce à cette vitalité associative que Saché reste une commune si vivante, solidaire et accueillante.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison d'automne, sous le signe de la convivialité et du bien-être ensemble, et j'aurai plaisir à vous croiser à tout moment.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Aménagement du bourg
Une rentrée dans une nouvelle cour



Mardi 1er septembre, les élèves de l'école de Saché ont fait leur rentrée et ont eu le plaisir de découvrir une cour d'école entièrement réaménagée.
Réalisés tout au long de l'été, ces travaux sont le fruit d'une large concertation visant à repenser les espaces afin de proposer aux enfants un environnement plus ludique, mais aussi propice au calme et à la détente.

Afin d'adapter cet espace aux enjeux environnementaux et d'offrir un cadre plus agréable au quotidien, de la végétation a été intégrée et un revêtement clair a été mis en œuvre dans l'ensemble de la cour pour limiter l'accumulation de chaleur et éviter les fortes températures lors des périodes estivales.

Dès le premier jour, les enfants ont pu profiter des nouveaux espaces de jeux et découvrir les différents équipements installés : toboggan, mâts d'escalade, poutre, ainsi qu'un bac à sable qui fait déjà le bonheur des plus petits. Tous ces aménagements invitent désormais à bouger, grimper, créer, jouer et partager.

Une attention particulière a également été portée à la création d'espaces calmes, permettant aux enfants qui le souhaitent de s'éloigner de l'agitation de la récréation pour se consacrer à des activités plus tranquilles, comme le dessin ou la lecture.

Cette nouvelle cour s'enrichit également d'une offre de jeux en bois grâce à une convention entre la mairie, l'école et la ludothèque. Celle-ci met à disposition différents jeux qui peuvent être utilisés par les enfants pendant les récréations et lors de la pause méridienne. Une manière de diversifier les activités proposées et de favoriser le jeu libre, l'imagination et les échanges entre élèves.

Avec ces nouveaux aménagements, la cour de l'école devient un véritable espace de vie, pensé pour répondre à la diversité des besoins des enfants : se dépenser, jouer, imaginer, lire, dessiner ou simplement prendre un moment au calme.

Les travaux ne sont toutefois pas tout à fait terminés. Quelques aménagements viendront encore compléter cette nouvelle cour, notamment un habillage coloré autour des jeux, qui apportera une touche supplémentaire de gaieté, ainsi que l'installation des panneaux photovoltaïques du préau, prévue pendant les vacances de la Toussaint.

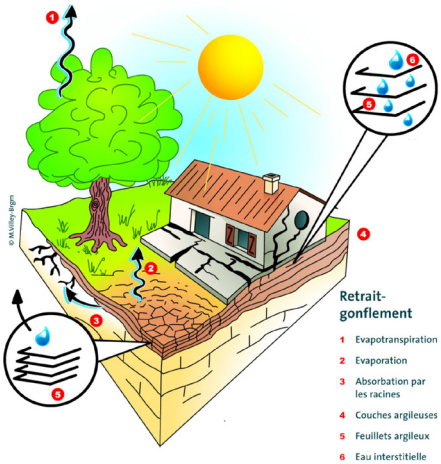
Cette rentrée marque ainsi le début d'une nouvelle année scolaire dans une cour renouvelée, que les élèves se sont rapidement appropriée avec enthousiasme. Nous comptons sur chacun d'entre eux pour prendre soin de ces nouveaux espaces et des équipements mis à leur disposition, afin que tous puissent en profiter pleinement et durablement. Cette cour est la leur : à eux désormais de la faire vivre et de contribuer à la préserver.

Fissures sur votre habitation : faites-vous connaître auprès de la mairie

Vous avez constaté l'apparition de fissures à l'intérieur ou à l'extérieur de votre habitation ces derniers mois ou ces dernières années ? Ces désordres peuvent être liés au phénomène de retrait-gonflement des argiles, aggravé par les épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.
Si vous êtes concerné, il est important de le signaler à la mairie. Chaque année, la commune peut solliciter auprès de la Préfecture la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Les témoignages et dossiers des administrés constituent des éléments essentiels pour appuyer cette demande.
Comment effectuer votre signalement ?
Pour constituer votre dossier, merci de :

- Rédiger un courrier à l'attention de M. le Maire décrivant précisément les dégâts constatés ;
- Joindre plusieurs photographies des fissures observées. Afin d'en apprécier l'importance, veillez à faire apparaître un repère visuel (stylo, pièce de monnaie, mètre, règle, etc.) ;
- Déposer l'ensemble de votre dossier en mairie.

Pourquoi ce signalement est-il important ?
Les courriers transmis par les habitants permettent de justifier la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès des services de l'État et de respecter les délais de déclaration imposés aux communes.
En cas de publication d'un arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle sur la commune, vous serez informé dans les meilleurs délais. Il est toutefois important de rappeler que le délai pour déclarer le sinistre auprès de votre compagnie d'assurance est limité et court à compter de la publication officielle de cet arrêté.
N'attendez pas pour signaler les dommages constatés et déposer votre dossier en mairie.



Le conseil municipal a voté

Principales décisions sur la période de mai à septembre2026

- Décidé de ne pas préempter sur le bien proposé rue du Père Goriot,
- Accepté la convention de mise à disposition du personnel à la CCTVI,
- Validé l'avancée de l'horaire d'ouverture de la garderie périscolaire,
- Augmenté les tarifs de la cantine scolaire à partir de septembre 2026,
- Défini les tarifs du Gîte d'étape de la Métairie et de la salle des fêtes communale pour l'année 2027,
- Accepté les devis pour :
  - un chauffe-eau au Gîte d'un montant de 500,92 € TTC,
  - la réfection du parquet de la salle des fêtes pour 1 377 € TTC,
- Validé les avenants pour les travaux d'aménagement du centre bourg :
  - lot 1 VRD : – 5 089,55 € HT
  - lot 2 Espaces verts : + 1 208,00 € HT
  - lot 3 Gros œuvre : + 1 801,34 € HT
  - lot 6 Menuiseries extérieures : + 197,50 € HT
  - lot 10 Courants forts et faibles : + 2 867,00 € HT
- Accepté la signature d'une convention avec l'association 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages.
- Validé le règlement intérieur du Conseil municipal,
- Décidé de ne pas préempter sur les biens proposés rue du Pré Guibert et chemin des Aunays,
- Retenu le devis de l'association des Pigeons voyageurs pour la confection du repas des ainés le 11 novembre et a fixé à 30 € le prix pour les participants qui ne sont pas invités par la commune,
- Déterminé, pour les colis de fin d'année, une enveloppe maximum de 28 € pour les solos et 39 € pour les duos,
- Refusé les devis proposés par la Fédération française de randonnée pour le balisage et l'entretien du sentier pédestre « l'Indre et ses artistes »,
- Validé le devis d'un montant de 2 472 € TTC pour la restauration du calvaire et accepté les dons pour ces travaux,
- Retenu le devis de l'entreprise Rousseau alarme sécurité pour le remplacement de l'alarme incendie du Gîte d'étape de la Métairie pour un montant de 840 € TTC,
- Validé les avenants pour les travaux d'aménagement du centre bourg :
  - lot 1 VRD : – 6 610,00 € HT,
  - lot 2 Espaces verts : - 22 189,96 € HT,
  - lot 3 Gros œuvre : - 3 527,10 € HT,
  - lot 6 Menuiseries extérieures : + 190,50 € HT,
  - lot 7 Plâtrerie – menuiseries : + 1 480,00 € HT,
  - lot 8 Revêtements muraux et plafonds : + 2 552,59 € HT,
  - lot 9 Plomberie, chauffage et ventilation : - 1 923,38 € HT,
  - lot 10 Courants forts et faibles : + 6 367,48 € HT,
  - lot 11 Panneaux solaires : + 4 031,38 € HT,
- Validé le devis de l'entreprise POUËSSEL pour le remplacement d'un chéneau sur la toiture de la cantine pour un montant de 4 738,03 € TTC,
- Institué la taxe sur la vacance des locaux d'habitation pour l'année 2027,
- Accepté la rétrocession du lotissement Les Hauts de Coutures,
- Approuvé la convention du Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour l'entretien du circuit de la Châtaigneraie.

État civil

Depuis avril 2026

Naissances
- Gabriel JOUBERT, 13 juillet
- Aubin SIROT, 15 juillet
- Gabriel LAVILLE, 7 août
- Alexandra PERI LEFÈVRE, 7 août
- Oscar PHILIPPOT, 13 août

Mariages
- Maéva MICHEL et Grégory MORAND, 11 avril
- Barbara VAILLANT et Jonathan JIMENEZ, 06 juin
- Gaëlle THIOU et Ludwig TORTAY, 4 juillet
- Véronique DAVIN et Pascal GANDUS, 9 septembre

Décès
- Jeannine VOISIN veuve AUBISSON, 31 août

Animaux errants : rappel des règles

Suivant une disposition du Code Rural, les communes doivent gérer les animaux qui divaguent sur la voie publique.
La gestion de ces animaux errants entraîne des coûts que la commune doit supporter.
Il est donc rappelé aux propriétaires d'animaux domestiques que ces derniers doivent obligatoirement être identifiés et qu'ils sont sous leur entière responsabilité. Il en va de même pour les portées qui pourraient voir le jour.
En parallèle, la commune de Saché a signé une convention avec la fondation 30 millions d'amis. Ainsi, cette fondation prend en charge totalement les frais de stérilisation et de pose de puce électronique des chats « sauvages ».
Les chats qui sont visés par les campagnes de stérilisation et d'identification sont les chats errants dits difficilement attrapables, inapprochables, etc., âgés de plus de 6 mois.
En ce qui concerne les animaux errants, sans propriétaire, il est important de rappeler que leur « nourrissage », notamment pour les chats, sans mesure de stérilisation, est formellement interdit et ne fait qu'accroître cette population.

Remise des prix du fleurissement « Val de l'Indre »

Le vendredi 23 octobre prochain, la Société d'Horticulture de Touraine (SHOT) remettra les prix aux lauréats du fleurissement du Val de l'Indre où 14 communes y seront représentées.
Cette cérémonie se déroulera à la salle des fêtes Honoré de Balzac à partir de 15h 30.
Les participants au concours des jardins fleuris de Saché sont invités à cette remise des prix.
Un diaporama et un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

Environnement : Protégeons notre biodiversité locale face aux espèces invasives

Avis aux jardiniers et amoureux de la nature de Saché ! Le maintien de la biodiversité de notre commune et de la vallée de l'Indre repose sur l'équilibre de notre flore et de notre faune locales, aujourd'hui menacé par la prolifération de certains végétaux et animaux.

DEFINITIONS ET DISTINCTIONS
Il est important de ne pas confondre ces termes :
Espèce envahissante : Toute espèce (animale, végétale ou fongique) qui se multiplie très rapidement et prend le dessus sur les autres dans un milieu donné. Une plante locale peut devenir invasive si son environnement est perturbé (comme l'ortie ou la ronce).
Espèce Exotique Envahissante (EEE) : Une espèce introduite par l'humain hors de son milieu naturel d'origine, qui s'est acclimatée et dont la propagation nuit à l'environnement, à l'économie ou à la santé.
En résumé, si toutes deux colonisent l'espace de manière agressive, les EEE viennent d'autres régions du monde et représentent la menace la plus grave pour la biodiversité.

QUEL IMPACT A SACHE ET DANS LA VALLEE DE L'INDRE ?
Notre territoire et ses zones humides sont particulièrement vulnérables. L'eau véhicule rapidement graines et fragments de plantes.
Côté flore : La Jussie et le Myriophylle du Brésil étouffent les bras morts de l'Indre, tandis que les Renouées asiatiques envahissent les berges.
Côté faune : Le Ragondin détruit les berges et le Frelon asiatique fragilise nos pollinisateurs.

L'EXEMPLE DE L'HERBE DE LA PAMPA
Appréciée pour ses plumeaux décoratifs, l'Herbe de la Pampa (Cortaderia selloana) est pourtant très destructrice. Un seul pied produit jusqu'à 500 000 graines emportées par le vent sur des kilomètres, colonisant friches et zones humides au détriment des espèces locales.
Que dit la loi ? L'Herbe de la Pampa est classée Espèce Exotique Envahissante. Sa vente, son achat, son transport, sa plantation et sa possession sont strictement interdits.

REGLEMENTATION ET BONS GESTES AU QUOTIDIEN
La loi interdit de semer, planter, vendre ou transporter des EEE réglementées, ainsi que de jeter des végétaux envahissants dans les cours d'eau.
Pour agir à votre échelle :
Coupez les plumeaux avant maturité : Si vous possédez de l'Herbe de la Pampa, coupez les fleurs avant qu'elles ne produisent des graines.
Évitez le compostage : Ne jetez pas les plantes envahissantes au compost ni aux déchets verts. Mettez-les en sac fermé avec les ordures ménagères pour éviter qu'elles ne repoussent.
Privilégiez le végétal local : Choisissez des arbres, arbustes et fleurs d'origine locale pour vos jardins afin d'accueillir la faune du Val de Loire.
Nettoyez le matériel : Après une activité nautique ou de pêche, nettoyez votre matériel pour éviter de transporter des fragments de plantes invasives d'un point d'eau à un autre.



Sorties champignons

Comme chaque année maintenant, la municipalité s'associe à l'AMAP pour organiser deux sorties consacrées à la cueillette et à la découverte des champignons.
Encadrées par Isabelle et Thierry, ces matinées dans les bois sont de formidables occasions d'apprendre à mieux connaître la flore locale tout en partageant un moment convivial et ludique en plein air.
L'apparition de ces précieux spécimens étant étroitement liée aux conditions météorologiques, il nous est impossible de fixer les dates de ces sorties à l'avance. Celles-ci vous seront communiquées ultérieurement, dès que les pluies automnales auront fait leur retour et favorisé la pousse.
Restez à l'affût des prochaines annonces de la mairie pour ne pas manquer ces rendez-vous !

Rappel des règles de bon voisinage : élagage, brûlage des déchets verts et entretien des trottoirs

Afin de préserver la sécurité, la propreté et la qualité de vie de tous, la municipalité souhaite rappeler quelques règles essentielles concernant l'entretien des propriétés privées et de leurs abords.

Élagage des arbres et des haies
Les propriétaires et occupants sont tenus de veiller à l'entretien régulier des arbres, arbustes et haies situés sur leur terrain.
Les branches ne doivent pas empiéter sur la voie publique, les trottoirs ou les propriétés voisines, ni gêner la circulation des piétons, des véhicules ou la visibilité des usagers de la route. Un élagage régulier permet également de prévenir les risques liés aux intempéries et de garantir le bon fonctionnement des réseaux aériens.

Brûlage des déchets verts : une pratique interdite
Le brûlage à l'air libre des déchets verts (herbe de tonte, feuilles mortes, tailles de haies, branchages, etc.) est interdit.
Au-delà des nuisances occasionnées pour le voisinage, cette pratique contribue à la pollution de l'air et peut présenter un risque d'incendie, particulièrement en période de sécheresse.
Les déchets verts peuvent être valorisés par le compostage, le broyage ou déposés dans les filières de collecte et déchetteries prévues à cet effet.

Entretien des trottoirs et accotements
Chaque riverain doit assurer le bon entretien du trottoir ou de l'accotement situé devant sa propriété.
Cela comprend notamment :
- le balayage et le maintien en état de propreté ;
- le désherbage des bordures ;
- l'enlèvement des feuilles mortes ou autres dépôts ;
- le dégagement des branches ou végétaux pouvant gêner le passage.

Ces gestes simples contribuent à la sécurité des déplacements, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les enfants se rendant à l'école.
Ensemble pour un cadre de vie agréable
Le respect de ces règles participe à la préservation de notre environnement, à la sécurité de tous et au maintien d'un cadre de vie harmonieux dans notre commune.
La municipalité remercie l'ensemble des habitants pour leur vigilance et leur contribution au bien-être collectif.

VIE COMMUNALE ET SOCIALE



Bienvenue à Marie et Fred, nos nouveaux boulangers !

Le 6 mars dernier, une nouvelle page s'est écrite dans l'histoire de la boulangerie de Saché. Après plusieurs années à régaler les Sachéens, Magalie et Olivier ont choisi de prendre un nouveau chemin. La commune les remercie pour leur présence et leur travail et leur souhaite une belle continuation dans leurs nouveaux projets.

C'est désormais Marie et Fred qui ont repris les rênes de la boulangerie. Arrivés à Saché le 6 mars, ils n'ont pas tardé à se faire adopter ! Toujours souriants et accueillants, ils ont rapidement conquis le cœur de nombreux Sachéens. Et, pour ne rien gâcher, ils nous régalent chaque jour !
Fred est aux fourneaux pour confectionner pains et viennoiseries, tandis que Marie met tout son savoir-faire au service des pâtisseries. Une belle complémentarité qui promet encore de nombreuses gourmandises.

Une histoire qui a commencé au Québec
L'histoire de Marie et Fred a débuté il y a 15 ans, dans une boulangerie au Québec. Fred était déjà boulanger et Marie s'est alors formée à la pâtisserie. Une rencontre professionnelle devenue une histoire de vie, puisqu'ils ne se sont plus quittés depuis !
De retour en France il y a neuf ans, ils s'installent en famille à Langeais et rejoignent une boulangerie qu'ils font vivre à quatre pendant sept années. Puis vient l'envie de se lancer à deux et d'ouvrir leur propre boulangerie.
Après plusieurs visites à travers la France, leur recherche les conduits jusqu'à Saché. Ils tombent immédiatement « en amour » pour notre boulangerie et pour notre village. Et l'accueil qui leur est réservé achève de les convaincre.
Depuis leur arrivée, Marie et Fred apprécient particulièrement la vie de notre village.
« On a la chance d'être dans un village animé et c'est un plaisir pour nous de fournir le pain et les viennoiseries pour les événements de la commune et quotidiennement à l'école de Saché. »
Et lorsqu'on leur demande s'ils comptent rester longtemps à Saché, leur réponse est sans ambiguïté, avec une pointe d'humour :
« Saché-le, nous ne sommes pas prêts de partir ! »
La commune leur souhaite la bienvenue et se réjouit de les compter parmi les nouveaux acteurs de la vie sachéenne. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure et espérons qu'ils continueront longtemps à régaler petits et grands habitants de Saché !

L'ALSH de Saché : une équipe au service des ados

L'ALSH de Saché accueille une nouvelle équipe d'animation autour de Sarah, nouvelle directrice des ALSH Saché - Thilouze.
À ses côtés, Mathilde, Faolan, Océane et Chloé accompagnent les enfants au quotidien dans une ambiance conviviale, bienveillante et dynamique.
L'équipe accueille les enfants sur les temps périscolaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
Le matin : de 7h10 à 8h30
Le soir : de 16h30 à 19h00
Une équipe renouvelée en partie, pleine d'énergie et d'idées, qui a à cœur de proposer aux enfants des temps d'accueil agréables, sécurisants, propices au jeu et au vivre-ensemble.

Appel aux Jeunes Citoyens de Saché

La mandature du 4ème Conseil Municipal des Jeunes a pris fin en mars 2026.
Les membres des différents CMJ sont à l'origine de multiples réalisations sur la commune.
Le dernier en date est le Labyrinthe multisensoriel qui a été inauguré en présence du député Laurent BAUMEL. De multiples autres actions ont été menées, comme des marches "ÉCOLO" dont le but est d'avoir un moment de partage avec le plus grand nombre de personnes, de faire une belle balade et de ramasser les détritus présents sur les chemins et aux abords des routes.
Le CMJ s'est également déplacé aux Ateliers d'Alexander Calder, dans les jardins du Château de Villandry et à l'Assemblée nationale.
L'ensemble du Conseil municipal remercie tous ces jeunes qui se sont investis pour leur commune.

Il est l'heure maintenant de désigner une nouvelle équipe avec de nouveaux projets, alors venez vous inscrire afin de construire ensemble le SACHÉ de demain et ainsi fêter les 10 ans du CMJ.
Ouvert aux enfants du CM2 jusqu'à la 4ème uniquement. Date limite d'inscription 16 octobre 2026.



Retour sur le feu d'artifice et perspectives environnementales.

En raison des épisodes de sécheresse et des fortes chaleurs observés durant l'été dernier, le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet a dû être annulé suite à une interdiction préfectorale. Cette mesure de sécurité, indispensable pour éviter tout risque d'incendie, n'a toutefois pas privé la commune de ce moment festif.
Ce feu d'artifice reporté viendra illuminer le ciel de Saché en fin d'année. Il sera tiré le dimanche 13 décembre à 18 h 30 depuis le jardin public, marquant une clôture féerique pour le marché de Noël. Un beau moment en perspective pour petits et grands !

Ce report invite à une réflexion plus large sur nos festivités estivales. Si les étés à venir devaient connaître des conditions similaires de sécheresse et de forte chaleur, les tirs de feux d'artifice ne pourraient plus être autorisés.
Au-delà du risque d'incendie, la dimension écologique est également à prendre en compte : les détonations et les lumières des feux d'artifice en période estivale perturbent fortement la faune locale, notamment lors de la nidification des oiseaux.
La municipalité étudie ainsi des alternatives pour réinventer nos rassemblements tout en préservant notre environnement.





Appel aux entreprises et entrepreneurs

Vous avez une entreprise sur la commune ou vous êtes auto-entrepreneur Sachéen, alors nous pouvons vous répertorier sur notre site internet. Les informations peuvent aussi être reprises pour d'autres communications, comme le livret d'accueil pour les nouveaux habitants.
N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie !

VIE ASSOCIATIVE ET SOCIALE

Association Art Taichi : Entre mouvement, équilibre et sérénité



L'Association Art Taichi a terminé sa saison 2025-2026 avec son traditionnel stage de fin d'année. Pour la deuxième année consécutive, les adhérents ont eu le privilège de pratiquer dans un lieu unique en Touraine : le Centre Ten No Mon, un dojo situé en pleine nature, sur la commune de Genillé.
Dans ce cadre empreint de sérénité, où la beauté de la nature rencontre l'esprit des arts martiaux, le groupe a pu, le temps d'un week-end, approfondir sa pratique du Taichi et du Qi Gong, dans une atmosphère propice à la concentration, au partage et à la détente.
Créée en 2020, l'Association Art Taichi propose des cours de Taichi Chuan, de Bagua Zhang et de Qi Gong sur les communes d'Artannes et Saché. Ces cours sont dispensés par Lionel Grivolas, enseignant bénévole de l'association, passionné par ces disciplines depuis 25 ans.

Le Qi Gong, le Taichi Chuan et le Bagua Zhang sont trois pratiques complémentaires qui associent travail du corps, respiration, concentration et recherche de fluidité, avec des approches différentes, allant du bien-être à la pratique martiale. Ces disciplines ancestrales originaires de Chine invitent chacun à se recentrer, à prendre le temps de se poser et à développer une meilleure conscience de son corps et de sa respiration, à travers des mouvements fluides, lents et réalisés en pleine conscience. Elles permettent également de renforcer le corps, de développer la confiance en soi et de mieux gérer les situations de stress du quotidien.

En cette rentrée, l'Association Art Taichi poursuit ses activités et accueille celles et ceux qui souhaitent découvrir ces pratiques dans un esprit de bien-être, de progression et de convivialité.

Pour tout renseignement sur les cours et les activités de l'association, vous pouvez consulter le site artaichi.fr ainsi que sa page Facebook (https://www.facebook.com/assoartaichi).

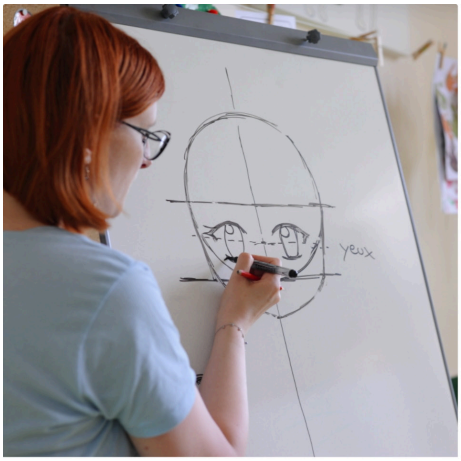
À la ludothèque, ça bouge

La Ludothèque de Saché a fait sa rentrée et, grande nouveauté cette année : des grands jeux en bois à la location !
Un plan idéal pour vos fêtes de famille, mariages, anniversaires ou événements associatifs. Une dizaine de jeux en bois, tels que Puissance 4, air hockey, tir sur cible, Jenga géant ou croquet, sont à votre disposition. Pas besoin d'être adhérent : les tarifs commencent à partir de 10 € le jeu pour un week-end. Scannez le QR code pour retrouver les tarifs et leur catalogue directement sur votre téléphone.

Mais la ludothèque ne se résume pas aux jeux à emprunter ! Depuis septembre, elle accueille Alexandrine, de Touraine Manga, pour des cours de dessin manga. Douze enfants, principalement de Saché, se retrouvent un samedi matin sur deux pour apprendre à créer des personnages, à deux pas de chez eux ! N'hésitez pas à passer voir les jeunes artistes en pleine création lors de la permanence.

Et pourquoi s'arrêter là ? Les bénévoles de la Ludothèque ont des projets en coulisse : couture, peinture, anglais… Ça vous tente ? Alors, suivez-les sur Facebook pour connaître les prochaines activités !
L'association aimerait surtout que ces nouvelles activités viennent aussi de vous. Vous avez un talent ou une passion que vous aimeriez partager avec des jeunes ? Slam, poterie, sculpture sur bois, jardinage… peu importe ! La Ludo cherche à se diversifier et à proposer des ateliers ponctuels de tous genres. Pas besoin d'être un professionnel : un peu de temps et l'envie de partager suffisent ! N'hésitez pas à la contacter.

Et pour ceux qui aiment surtout jouer, sortez vos agendas ! Cette année deux grandes soirées jeux en famille à la salle des fêtes de Saché sont organisées.
Première date à retenir :
vendredi 6 novembre !











La brocante retrouvée

Le dimanche 30 août dernier, Saché retrouvait sa brocante du centre bourg. Après des années d'absence, la place Calder s'est à nouveau garnie d'exposants proposant des objets divers et variés. La pluie a malheureusement écourté prématurément cette journée, qui malgré tout, a ravi participants et visiteurs. Rdv est déjà pris pour l'année prochaine.

Fête de la Si'trouille : un après-midi de frissons et de douceurs

La bibliothèque vous donne rdv le samedi 31 octobre 2026 pour la fête de la Si'Trouille, à la salle des fêtes de Saché à partir de 15h15.
L'après-midi débutera par un spectacle de Florent Gilles « Les contes de la peur », suivi d'une déambulation gourmande dans le village avec pause goûter à mi-parcours.
D'ores et déjà, l'association souhaite remercier les riverains pour l'accueil réservé aux enfants durant le trajet.

On vous espère nombreux à cette animation entièrement gratuite que les bénévoles du « Livre dans la vallée » ont le plaisir de vous offrir en partenariat avec la CCTVI et la mairie de Saché.

Les bénévoles ont toujours plaisir à vous retrouver durant les permanences de la bibliothèque ou durant cette animation.



Troc Plantes d'Automne avec l'AMAP "Saché de Légumes"

L'AMAP "Saché de Légumes", présente sur la commune depuis maintenant 7 ans, a retrouvé une belle dynamique cette année avec la mise en place d'un nouveau CA au printemps. Son rôle principal est toujours le soutien aux producteurs locaux et la mise en relation directe entre les paysans et les consommateurs. Mais l'association a également à cœur de participer à la vie du village et de proposer des temps conviviaux aux Amapiens mais aussi aux Sachéens et Sachéennes.

Après le Troc Plantes de printemps, la matinée Alimen'Terre, la Journée Nature, le Forum des associations, elle vous donne de nouveau rendez-vous pour son prochain TROC PLANTES D'AUTOMNE le mardi 13 octobre, de 19h à 20h, au city-stade de Saché. Gratuit et ouvert à tous !
Vous êtes attendus nombreux pour troquer vos graines, plantes, boutures… et vos astuces de jardinage.

Vous ne connaissez pas encore l'AMAP et vous souhaitez des informations sur les paniers de légumes et les différents produits proposés ? Venez les rencontrer à l'occasion de ce Troc Plantes ou contactez-les !
amap.sache@yahoo.com
Facebook "AMAP Saché de Légumes"



La vie associative, c'est l'affaire de tous !

Une fête de village, un concert, une soirée festive, une activité pour les enfants… Ces moments qui rythment la vie de notre commune ne sont jamais le fruit du hasard. Ils reposent sur l'engagement de bénévoles qui donnent de leur énergie, de leurs idées et un peu de leur temps.
Pas besoin d'avoir des compétences particulières ni de pouvoir consacrer tous ses week-ends au bénévolat. Quelques heures dans l'année, un coup de main ponctuel, une idée ou simplement l'envie de participer à la vie du village peuvent faire la différence.

La Ludo de Saché : jouer, partager, faire découvrir
Pour rejoindre la Ludo de Saché, inutile de connaître les règles de tous les jeux sur le bout des doigts ! Il suffit d'aimer jouer, partager et faire découvrir de nouveaux univers. Les bénévoles peuvent participer à l'accueil, proposer des idées, aider lors des animations ou simplement venir donner un coup de main. Chacun peut trouver sa place, selon ses envies et ses disponibilités.

Saché Anim : faire vivre les moments festifs du village
Saché Anim contribue largement à l'animation et à la convivialité de notre village : brocante, fête de la moto, soirées à thème, Saché en fête… Derrière chaque événement, de nombreuses petites mains sont nécessaires. Rejoindre Saché Anim, c'est participer à l'organisation de moments qui rassemblent les habitants et faire vivre l'esprit festif de Saché.

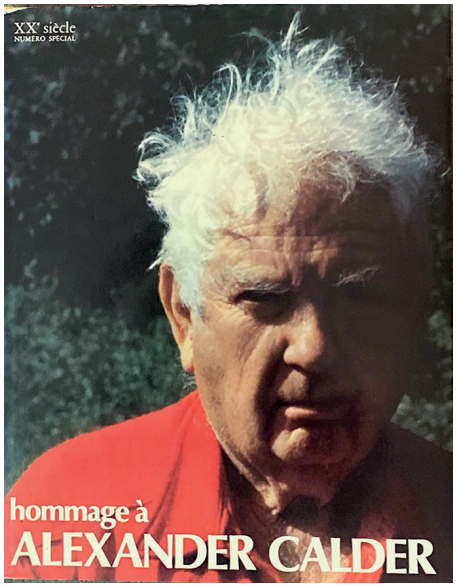
L'association des parents d'élèves : pour les enfants et l'école
L'association des parents d'élèves joue également un rôle important dans la vie de l'école. Les actions menées tout au long de l'année permettent de récolter des fonds pour financer des projets, des sorties et des activités pour les enfants. Chaque parent peut apporter sa contribution, même ponctuellement, selon ses disponibilités et ses envies.

Et vous ?
Nos associations ont besoin de nouveaux bénévoles pour continuer à proposer des activités, organiser des événements et faire vivre notre commune. Il n'est pas nécessaire de s'engager à l'année : chaque coup de main compte.
Donner un peu de son temps, c'est aussi rencontrer d'autres habitants, partager ses idées et participer concrètement à la vie de son village. Les bénévoles d'aujourd'hui ont besoin des bénévoles de demain. Alors, cette année, pourquoi pas vous ?

Liste non exhaustive : pour tout renseignement sur les associations de la commune, n'hésitez pas à consulter le site de la mairie :

VIE CULTURELLE ET SOCIALE

Hommage à Alexander Calder : Exposition exceptionnelle à Saché



À l'occasion du 50ème anniversaire de la disparition d'Alexander Calder, notre commune rend un hommage vibrant à l'illustre sculpteur américain qui avait choisi Saché comme terre d'adoption et de création.
Le temps de quelques jours, venez redécouvrir l'univers de ce génie du mouvement à travers une exposition unique de photographies retraçant sa vie et ses œuvres.
Pour prolonger l'immersion, des films d'archives libres de droits seront projetés en continu, offrant un regard intime sur son processus de création et son attachement profond à notre village.

Quand ? Du 10 au 15 novembre 2026 _ Où ? À la Salle des fêtes de Saché
Entrée libre et gratuite

Venez nombreux célébrer la mémoire et l'héritage artistique de Calder, qui continue de faire rayonner Saché à travers le monde !

La 4ème édition de la Dirty Folk Party, une réussite encourageante



Avec un changement de format, l'association Les Stewrangeaux a pris un risque pour cette édition 2026. En effet l'association proposait un festival sur deux soirs en salle. Cette édition restera dans leur mémoire comme très intense, autant en préparation qu'en émotion.

Les festivaliers ont été accueillis dès le vendredi soir avec « Lamb of Rum » venu de Tours puis « BogZH Celtic Cats » venu de Bretagne. Ces deux groupes auront transporté tout le monde en Irlande, le premier avec des reprises traditionnelles et le second avec un rock celtique.

Le samedi, deux animations gratuites attiraient la curiosité des passants sur la place de la mairie. Une partie du pipe band le « Continental Caledonia Pipe Band » proposait une balade en Écosse avec cornemuses et percussions, puis c'est la troupe de « Train de Nuit » qui proposait une initiation à la danse folk. A 21h la deuxième partie des festivités continuait en salle avec un duo venu tout droit de Vendée, « Tonto » proposait des morceaux traditionnels revus à leur façon, le groupe « Oh Man It's Dirty » venu de Nantes nous envoyait un celtic-punk d'influence irlandaise. Pour finir la soirée, ce sont les « ESSKALIBUR » venus des Pays de La Loire qui divertissaient les festivaliers avec leur rock festif à consonance bretonne. Nous retiendrons une superbe ambiance, un week-end surprenant et rempli d'émotion. Lorsque « Tonto » et « Oh Man It's Dirty » se sont regroupés pour chanter le tube « Dirty Old Town » aux bénévoles et adhérents, quelques larmes de joie et de surprise ont coulé lors de ce moment empli d'émotion et de partage.

Gageons que l'association aura encore quelques surprises pour la prochaine édition 2027







SANTÉ ET CADRE DE VIE

Mobilisons-nous pour Octobre Rose

Depuis 1985, Octobre rose est une campagne annuelle destinée à accroître la sensibilisation au cancer du sein, le ruban rose en est le symbole. Elle rappelle l'importance du dépistage précoce et du suivi médical régulier. C'est un mois d'information, de prévention et de soutien aux recherches menées sur les causes du cancer du sein, son diagnostic, son traitement et sa guérison.

Notre commune se mobilise cette année lors de deux journées.
Une matinée sportive est proposée le dimanche 4 octobre avec MixDance et Renfo, animée par Valentin et Téo de 10h à 12h. L'inscription de 10€ est possible sur Helloasso. L'ensemble des bénéfices sera reversé à l'Association au sein des femmes de Touraine.
Le dimanche 18 octobre, deux ateliers « couture et sophrologie » sont proposés. De 10h30 à 16h30, que vous soyez couturier(e) débutant(e) ou confirmé(e), venez partager un moment convivial de confection de Lovelybag, sac en tissu permettant de dissimuler les drains et bouteilles aspiratrices à la suite d'une opération du sein. Ces sacs seront ensuite distribués dans les hôpitaux par l'association Lovely Solidarity France.

Vous pourrez aussi découvrir des techniques simples de respiration, de relaxation et de gestion de la douleur lors de deux créneaux animés par Tempus SE (10h et 11h). L'association au sein des femmes tiendra un stand d'information tout au long de la journée. L'inscription se fera auprès de Nina 0665234612 -nina.richard37190@gmail.com.

Ces deux journées sont ouvertes à toutes et à tous. Le rendez-vous est donné à la salle des fêtes Honoré de Balzac.



Conduire longtemps, conduire sereinement !

Une journée dédiée à la sécurité routière et au maintien de l'autonomie des seniors au volant est organisée par la commune ce lundi 5 octobre dans la salle des fêtes, dans le cadre de la semaine bleue. Les personnes inscrites pourront tester leurs réflexes, leur vue et leur audition, découvrir les effets de l'alcool sur la conduite et réviser le Code de la route.

Cet atelier ludique et pratique, proposé par l'Automobile Club de l'Ouest, permet de faire le point sur ses capacités et adopter les bons réflexes pour rouler en toute sécurité.





Enquête santé environnement

Dans le cadre de la mise en œuvre du 4ème Plan régional santé environnement (PRSE 4) Centre-Val de Loire, l'Agence Régional de Santé (ARS) Centre-Val de Loire a confié à l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Centre-Val de Loire la réalisation d'une enquête consacrée à la perception des enjeux de santé environnementale par les habitants de la région.

Les résultats de cette enquête contribueront à mieux identifier les besoins de la population et à orienter les actions de prévention, d'information et de sensibilisation conduites dans ce cadre.
Qualité de l'air et de l'eau, alimentation, bruit, habitat, changement climatique ou encore exposition aux substances chimiques : chacun est invité à s'exprimer sur les sujets qui le préoccupent.

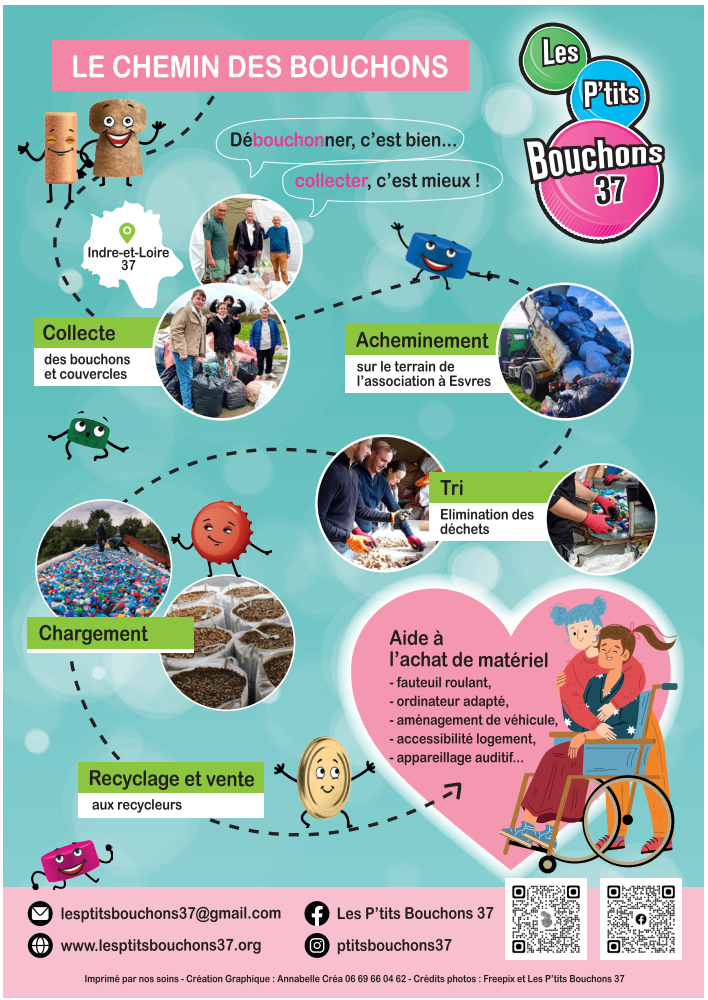
Le questionnaire est anonyme et accessible en ligne sur le site de l'ARS Centre-Val de Loire. Chaque participation contribuera à mieux adapter les actions du PRSE 4 aux attentes et aux réalités des habitants et des territoires de la région.
Nous vous remercions par avance pour votre participation.



Rappel de la collecte des bouchons en mairie

L'association "les Ptits bouchons " aide les personnes en situation de handicap à l'achat de matériel spécifique. Elle collecte entre autres les bouchons liège et plastique à cette fin. N'hésitez pas à venir les déposer en mairie, vous participerez ainsi à une noble cause.







l'AGENDA de Saché

4 octobre – **Octobre Rose : Mix-dance et Renfo**
5 octobre – **La Route et les Seniors**
13 octobre – **Troc plantes d'automne** – A.M.A.P.
17 octobre – **Repas dansant** – Amis de la Vallée du Lys
18 octobre – **Octobre rose : Couture et Sophrologie**
22 octobre – **Conseil des Sages**
23 octobre – **Remise des prix du fleurissement du Val de l'Indre**
24 octobre – **Soirée portugaise** – Saché Anim'
31 octobre – **Commission Environnement**
31 octobre – **Fête de la Si'trouille** – Bibliothèque
4 novembre – **Commission Sécurité routière, Chemins ruraux et Voirie**
6 novembre – **Soirée Jeux** – Ludothèque
7 novembre – **Repas du foot** – A.S.V.L.
11 novembre – **Commémoration au cimetière et Repas des aînés**
Du 12 au 15 novembre – **Exposition hommage à A. Calder**
12 décembre – **Plantation de l'arbre des CM2**
12 décembre – **Boum et Goûter de Noël** – A.P.E.
13 décembre – **Marché de Noël** – Saché Anim'
13 décembre – **Concert de Noël et Feu d'artifice**
9 janvier – **Loto** – A.P.E.
16 janvier – **Vœux du maire**

À venir : Sorties champignons et plantes sauvages – A.M.A.P. et Mairie
Suivez-nous sur PanneauPocket pour connaître les dates.

AGENDA DU MUSÉE BALZAC :
Conte – Mistigris et le fantôme du château : 22 et 29 octobre à 11h00,
Jeu d'enquête – Crime à Saché : 23 et 30 octobre à 15h,
Atelier famille – Ma broderie de Noël : 23 et 30 décembre à 11h00.

MAIRIE SACHÉ
11 place Alexander Calder
Tél. 02 47 26 86 65
Fax 02 47 65 76 83
mairie@sache.fr
lundi et mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
mardi et vendredi de 9h à 12h,
samedi de 10h à 12h
Permanences des élus sur rendez-vous

AGENCE POSTALE COMMUNALE
9 place Alexander Calder
Tél. 02 47 73 22 57
lundi - mardi - jeudi - vendredi
et samedi de 9h à 12h

BIBLIOTHÈQUE SACHÉ
Place Robert Martin (impasse école)
mercredi de 10h30 à 12h
vendredi de 16h à 18h
samedi durant les vacances scolaires
de 10h à 12h

LUDOTHÈQUE
3 place Alexander Calder
Rez-de-chaussée Maison Davidson
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h30 à 12h30

DÉCHÈTERIE SACHÉ
ZA Les Aunays 37190 Saché
Tél. 02 47 73 25 52
lundi - Vendredi de 9h à 12h
mercredi - samedi de13h30 à 18h

DÉCHÈTERIE AZAY
Rue Gustave Eiffel
37190 Azay le Rideau
lundi et vendredi de 13h30 à 18h
mardi - mercredi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

FRANCE SERVICES
Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Prise de rendez-vous conseillée
20 bis rue de Chinon 37190 CHEILLE
02 47 45 37 38
cheille@france-services.gouv.fr

Retrouvez toutes ces informations sur le site Internet de la commune www.sache.fr

Recevez directement le SACHÉ-LE ! dans votre boîte mail en vous inscrivant sur le site Internet de la commune.

Suivez l'actualité de la commune sur l'application PanneauPocket ou sur la page Faceboock «Mairie de Saché ».